



COMITÉ D'ORIENTATION RÉGIONAL 2026

# Carnet de projets

RÉGION OCCITANIE

## Le mot du directeur général du Cerema

« **L'**une des raisons d'être du Cerema est d'apporter aux territoires l'excellence scientifique dont ils ont et auront besoin pour répondre aux défis que poseront les transitions environnementales et sociétales à commencer par l'adaptation au changement climatique. Les comités d'orientation régionaux qui rassemblent représentants locaux de l'État, collectivités et partenaires publics et privés de la région, témoignent d'une vision partagée des enjeux et priorités aux bénéfices de nos concitoyens.

**Je remercie l'ensemble des participants au comité d'orientation régional qui rendent l'activité du Cerema plus stratégique et directement utile. »**



**Étienne Crépon**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DU CEREMA



## Le mot du directeur territorial

« **A**vec l'ensemble des collaborateurs de la direction territoriale Occitanie, nous sommes pleinement engagés aux côtés de nos partenaires territoriaux.

Pour coconstruire des solutions sur mesure qui répondent à vos besoins et aux problématiques nouvelles liées à l'évolution climatique.

Pour faire progresser les méthodes, produire des développements méthodologiques et tester avec vous des solutions nouvelles en nous appuyant sur notre pratique effective d'une ingénierie de terrain qui s'enrichit des connaissances de nos partenaires, sur nos chercheurs, sur notre pôle spécialisé en imagerie satellitaire, sur le réseau national que constitue le Cerema.

Pour capitaliser, partager, diffuser des retours d'expériences, confronter nos réussites et nos difficultés et ainsi aller plus loin dans le cadre de journées techniques partenariales,



**Cyrille Portalez**  
DIRECTEUR TERRITORIAL  
OCCITANIE

de webinaires spécifiques pour nos adhérents ou d'échanges dans nos communautés numériques sur notre plateforme Expertises. Territoires.

Le cap de l'adaptation au changement climatique est clair. Les chemins pour y parvenir se déclinent au plus près des territoires. Nous sommes heureux de les imaginer avec vous.

**Merci à toutes et à tous pour votre confiance. »**

## Le mot du préfet et de la présidente de région



**Fabrice Rigoulet-Roze**  
PRÉFET DE LA RÉGION  
OCCITANIE, PRÉFET  
DE LA HAUTE-GARONNE



**Carole Delga**  
PRÉSIDENTE DU CONSEIL  
RÉGIONAL D'OCCITANIE

« **L**e Comité d'orientation régional du Cerema en Occitanie incarne la gouvernance partagée de l'établissement entre l'État et les collectivités territoriales adhérentes. Instance de dialogue et d'orientation, il permet de contribuer concrètement à la définition des priorités d'action du Cerema dans la région, au regard des enjeux auxquels sont confrontés les territoires.

L'Occitanie est une région riche de sa diversité, mais aussi particulièrement exposée aux transformations qui s'accroissent : changement climatique, risques naturels, évolution des mobilités, préservation des ressources, adaptation des infrastructures et aménagement équilibré des territoires. Pour relever ces défis, l'action publique doit pouvoir s'appuyer sur des connaissances solides, une expertise reconnue et une capacité à faire émerger des solutions concrètes, adaptées aux réalités locales.

C'est tout le rôle du Cerema, opérateur de l'État et établissement public d'expertise et de référence, de contribuer, aux côtés des collectivités et de l'ensemble des acteurs locaux, à éclairer les décisions et à accompagner la mise en œuvre des transitions. Par son approche transversale et son ancrage territorial, il apporte un appui précieux sur des enjeux aussi variés que l'adaptation au changement climatique, la sobriété foncière, la mobilité, la prévention des risques, la gestion des infrastructures et des ouvrages d'art ou encore la résilience des territoires.

Tous ces sujets sont au cœur des priorités du Conseil régional d'Occitanie qui, face aux crises climatiques, économiques et sociales, s'est doté d'une ambition volontariste, « Occitanie Résiliente », pour anticiper plutôt que subir et apporter des solutions concrètes sur le terrain afin de protéger la population, les activités et, plus globalement, le vivant.

Dans ce cadre, ses politiques publiques ont d'ores et déjà été revisitées et renforcées à l'aune de grands défis, parmi lesquels la préservation de la biodiversité et de la nature, la gestion de l'eau, les mobilités et l'énergie décarbonées, la réindustrialisation et les métiers de demain.

Pour bâtir une Occitanie plus forte, plus durable et plus juste, il est essentiel que l'ensemble des acteurs institutionnels et des partenaires territoriaux œuvrent collectivement et en complémentarité.

Le Comité d'orientation régional permet ainsi de confronter les regards, de partager les expériences et d'identifier les réponses les plus pertinentes pour les territoires. Il constitue un temps essentiel pour renforcer les coopérations et faire émerger, collectivement, les priorités de l'action à venir.

**Face aux défis auxquels l'Occitanie est confrontée, nous sommes convaincus que c'est par le dialogue, la coopération et la recherche de solutions concrètes que nous pourrions construire des territoires plus résilients, plus durables et plus solidaires. »**

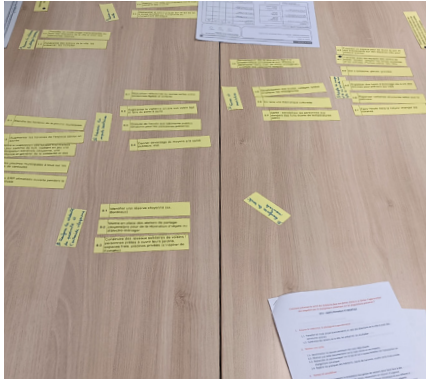
# Territoires adaptés au climat de demain – Commune de Blagnac

LE CEREMA AGIT

Afin de décliner aux différentes échelles territoriales la trajectoire +4°C, le Cerema a proposé un programme national d'accompagnement pour renforcer les stratégies locales d'adaptation au changement climatique. La commune de Blagnac fait partie des territoires engagés dans cette démarche.

Conduit avec élus et services techniques, un diagnostic des vulnérabilités aux horizons 2050 et 2100 a mis en évidence des conséquences déjà perceptibles sur le territoire. Particulièrement exposée aux fortes chaleurs, Blagnac a choisi de placer au cœur de son action les effets du changement climatique sur la santé physique et mentale des populations, ainsi que sur l'aggravation des inégalités sociales. Des groupes de travail ont été formés pour concevoir des actions concrètes autour de 4 axes majeurs : le rafraîchissement urbain, l'adaptation des bâtiments publics, la préservation de la santé des habitants ainsi que l'amélioration des conditions de travail des agents municipaux. Cette démarche s'inscrit pleinement dans le programme national d'adaptation au changement climatique (PNACC).

– *Chef de projet* : Antoine Rose



LES ÉLUS ENGAGÉS

« La ville de Blagnac avait déjà engagé des actions fortes en matière de transition écologique mais nous voulions aller plus loin en construisant une véritable stratégie d'adaptation au changement climatique. L'accompagnement du Cerema nous a permis d'évaluer les risques propres à notre territoire, d'en mesurer les effets sur les habitants, notamment les plus vulnérables, et de faire de l'adaptation un levier majeur de notre

transition écologique. Cette démarche a également mobilisé élus et services autour d'une feuille de route commune, avec une méthode et des actions concrètes pour préparer durablement l'avenir de Blagnac. »



**Camille Mayzoué**  
PREMIÈRE ADJOINTE AU MAIRE  
DE BLAGNAC, DÉLÉGUÉE  
À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,  
À L'ENVIRONNEMENT  
ET AU BIEN-ÊTRE ANIMAL

# Pacte de résilience opérationnel de l'Aveyron

LE CEREMA AGIT

En 2025, le Conseil Départemental de l'Aveyron a mandaté le Cerema pour faire face aux défis du changement climatique. Menée en étroite collaboration avec l'État et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, cette vaste démarche visait à élaborer un pacte de résilience du territoire, afin de s'adapter aux effets du climat de demain. Le Cerema a d'abord réalisé un diagnostic des principales vulnérabilités propres aux différentes zones géographiques et aux activités humaines. Ce travail a ensuite été traduit en feuille de route comprenant une vingtaine d'actions concrètes, prêtes à être mises en œuvre par l'ensemble des acteurs du projet.

– *Cheffe de projet* : Claire Dollé



LES ÉLUS ENGAGÉS

« Le changement climatique n'est pas une abstraction pour l'Aveyron. Le département, avec ses zones agricoles, ses massifs, ses rivières, ses villages isolés, est directement exposé. Fin 2024, nous avons choisi d'anticiper plutôt que de subir : avec l'État et le Cerema, nous avons engagé la construction d'un Pacte de résilience, en associant largement les acteurs économiques, institutionnels et associatifs du département.

L'objectif est clair : identifier les leviers concrets pour protéger notre qualité de vie et notre développement, et les mettre en œuvre. C'est ce travail que nous assumons. »



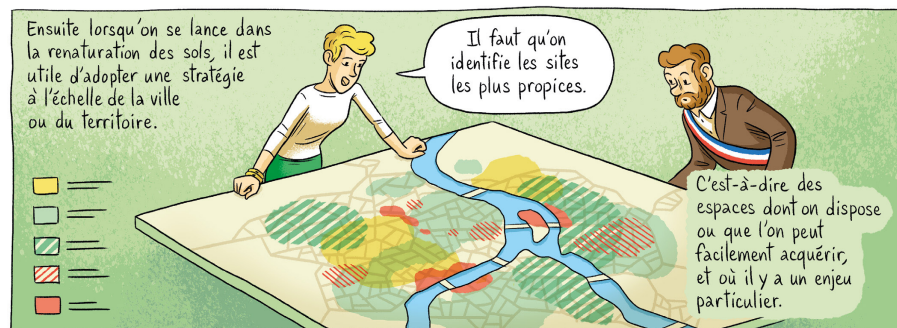
**Arnaud Viala**  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL DE L'AVEYRON

# Plan végétal de Carcassonne Agglo

LE CEREMA AGIT

Face aux risques climatiques, Carcassonne Agglomération conseille et assiste les communes de son territoire dans une démarche de renaturation et de désimperméabilisation. Dans ce cadre, l'agglomération a sollicité le Cerema afin de cartographier et hiérarchiser les zones prioritaires à renaturer en zone urbaine, au regard de 4 enjeux majeurs : la lutte contre les îlots de chaleur urbains, l'érosion de la biodiversité, la carence en espaces verts accessibles et la réduction du risque d'inondations. Obtenus à partir d'images satellites et de données géographiques, les résultats ont ensuite été intégrés dans l'outil d'aide à la décision UrbanSIMUL développé par le Cerema, permettant aux agents et élus de croiser ces enjeux avec des données foncières. Cette première analyse a vocation à nourrir une stratégie opérationnelle de renaturation à l'échelle de l'agglomération.

– *Cheffe de projet:* Manon Albin



Extrait de l'ouvrage « Opération renaturation – Agir en profondeur pour des sols vivants », Cerema éditions, 2025, © Mathieu Ughetti

LES ÉLUS ENGAGÉS

« **L**e changement climatique impacte fortement notre territoire, plus encore sur l'arc méditerranéen. Les maires ont besoin d'actions concrètes et pragmatiques, avec des résultats visibles. Carcassonne Agglo accompagne les communes pour à la fois partager une ambition politique et le développement de projets concrets. Nos centres anciens, très minéralisés, disposent aujourd'hui d'une capacité très limitée à offrir de la fraîcheur. Au travers de ces projets de renaturation, nous recréons des espaces végétalisés qui redonnent

de la respiration à nos centres-villes. Grâce à l'expertise du Cerema, nous sommes à la fois dans une démarche de prospective pour l'avenir et dans une réponse immédiate à une réalité climatique qui s'impose à nous. »



**Eric Menassi**  
1<sup>er</sup> VICE-PRÉSIDENT  
DE CARCASSONNE AGGLO,  
DÉLÉGUÉ À LA COORDINATION  
DES POLITIQUES  
COMMUNAUTAIRES

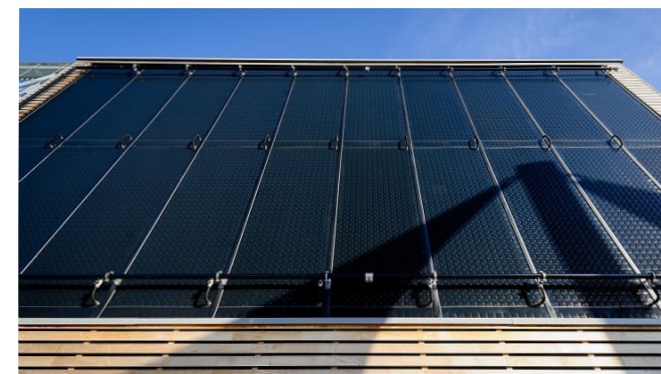
# Adaptation des bâtiments au climat de demain – Département de l'Aveyron

LE CEREMA AGIT

Dans le cadre de son programme « Territoires Adaptés au Climat de Demain », lancé en 2025, le Cerema a réalisé pour le département de l'Aveyron des diagnostics visant à évaluer le risque que représentent les fortes chaleurs pour ses bâtiments. Cette démarche s'appuie sur la méthode ABCD « Adaptation des Bâtiments au Climat de Demain », développée par le Cerema. Elle évalue, pour chaque aléa climatique, le risque auquel est exposé un bâtiment en croisant, d'une part, l'évolution des paramètres extérieurs auxquels il est soumis comme l'évolution du climat et d'autre part, ses caractéristiques constructives pouvant être source de vulnérabilité.

L'objectif de ces diagnostics est de connaître l'état du parc immobilier de la collectivité au regard de l'évolution des aléas climatiques et de prioriser les bâtiments nécessitant des interventions d'adaptation. Ces diagnostics intègrent ainsi des recommandations opérationnelles destinées à être prises en compte dans les stratégies patrimoniales.

– *Cheffe de projet:* Delphine Paludetto



LES ÉLUS ENGAGÉS

« **L**e patrimoine immobilier du Département représente des dizaines de bâtiments publics fréquentés quotidiennement par les Aveyronnais. Face à l'intensification des épisodes de chaleur, nous avons souhaité savoir précisément quels bâtiments étaient les plus vulnérables et dans quel ordre agir. La méthode ABCD du Cerema nous a permis de passer d'une intuition générale à un diagnostic concret, bâtiment par bâtiment. C'est cette rigueur dans la décision qui guide notre stratégie patrimoniale. »



**Arnaud Viala**  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL DE L'AVEYRON

## Caractérisation des risques rocheux des routes départementales de l'Aude

LE CEREMA AGIT

Le Conseil départemental de l'Aude a confié au Cerema l'évaluation des enjeux de mobilité et des risques liés à l'aléa rocheux sur son réseau routier. La méthode innovante mise en place par nos agents a fait émerger une classification du réseau routier départemental. Cela a permis d'identifier les parties de route les plus exposées et les plus critiques en termes de mobilité, afin d'orienter les priorités de sécurisation.

– *Chef de projet*: Joël M'Balla



LES ÉLUS ENGAGÉS

« **L'**adaptation au changement climatique est un enjeu fort sur lequel nous devons agir concrètement. C'est aussi un coût supplémentaire et nous devons cibler au mieux nos interventions. Nous avons choisi de travailler avec le Cerema pour son expertise pluridisciplinaire et sa capacité à être un véritable partenaire dans le cadre d'un marché de Recherche & Développement. En tant qu'administratrice du Cerema, représentant les agences techniques départementales,

je me réjouis de cette collaboration. Le développement méthodologique fait pleinement partie des missions du Cerema, et les résultats de cette étude pourront être partagés et bénéficier à d'autres gestionnaires routiers. »



**Hélène Sandragne**  
PRÉSIDENTE DU CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL DE L'AUDE

## Surveillance des falaises sur la RN 20 en Ariège

LE CEREMA AGIT

Dans la nuit du 30 au 31 janvier 2026, un éboulement rocheux de grande ampleur s'est produit sur la RN20 près de la commune de Mérens-les-Vals entraînant la coupure totale de l'axe routier et la destruction partielle de la chaussée. Dans le cadre de la gestion de crise, la DIR du Sud-Ouest a sollicité l'expertise du Cerema pour diagnostiquer la cicatrice d'arrachement et évaluer l'aléa résiduel du massif rocheux. Cette mission menée conjointement avec le service Restauration des terrains en montagne (RTM) de l'Office national des forêts (ONF) et l'entreprise NGE a permis de définir les solutions de confortement d'urgence.



Parallèlement, les études ont révélé une masse rocheuse présentant une forte instabilité. Des travaux d'ancrage de blocs rocheux voisins ont été réalisés par l'entreprise NGE, et un dispositif de feux tricolores à détection de mouvement de la falaise a été installé pour protéger les usagers. L'assistance technique du Cerema se poursuit et une nouvelle période de fermeture sera nécessaire afin de sécuriser définitivement la zone.

– *Chef de projet*: Philippe Laheurte

L'ÉTAT MOBILISÉ

« **F**ace à cet éboulement, qui a conduit à la fermeture d'un axe routier structurant pour la vallée de l'Ariège et l'accès à l'Andorre, nous avons besoin d'un appui rapide et éclairé pour évaluer les risques et définir les mesures de sécurisation immédiate à mettre en place. L'expertise du Cerema et du service RTM a été précieuse, tant dans l'analyse de la situation que dans la proposition de solutions concrètes et adaptées au contexte local. En cinq semaines, nous avons pu rouvrir la RN20. »



**Hubert Ferry-Wilczek**  
DIRECTEUR INTERDÉPARTEMENTAL  
DES ROUTES DU SUD-OUEST

« **L**e Cerema a apporté, dans des délais très courts, une expertise déterminante pour sécuriser la RN20 après cet éboulement majeur. Son intervention aux côtés du service RTM a permis d'évaluer précisément les risques, de définir des mesures d'urgence adaptées et d'accompagner l'État dans ses décisions. En tant que préfet, garant de la sécurité des personnes, je salue la qualité de cet appui technique, qui a contribué à protéger les usagers et à restaurer les conditions d'une circulation plus sûre sur cet axe essentiel pour le territoire. »



**Hervé Brabant**  
PRÉFET DE L'ARIÈGE

## Réhabilitation des routes départementales impactées par la sécheresse – Haute-Garonne

LE CEREMA AGIT

La Haute-Garonne est fortement exposée au changement volumique des argiles, provoquant des déformations sur certaines routes et rendant la circulation dangereuse, notamment pour les deux-roues. Jusqu'à présent, la stratégie d'entretien consistait principalement en un reprofilage avec de la grave-émulsion (GE), sans résoudre les problèmes de retrait et de gonflement des sols argileux. Avec le changement climatique et l'augmentation des sécheresses, les interventions sont devenues plus fréquentes, entraînant des coûts d'entretien élevés. Le Conseil départemental de la Haute-Garonne, la société LHOIST et le Cerema ont entrepris plusieurs expérimentations de traitement des sols argileux par la réalisation de puits au lait de chaux permettant de réduire le potentiel de gonflement de ces argiles. Afin de limiter les coûts, les puits ont été réalisés directement par les équipes du Département à l'aide d'un outil spécifique conçu en interne.

– *Chef de projet*: Olivier Martin



L'ÉTAT MOBILISÉ

« Ce partenariat s'inscrit dans le plan routes durables et résilientes adopté en juin 2025 issu de la feuille de route bifurcation écologique du Département de la Haute-Garonne. Il a été contractualisé avec le Cerema afin de répondre efficacement aux conséquences de plus en plus marquées du dérèglement climatique sur notre réseau routier. Ce travail conjoint vise à valider un protocole de traitement des chaussées impactées par le RGA répondant à nos objectifs de décarbonation. J'ai souhaité que tous ces travaux soient réalisés en régie afin de mieux maîtriser les coûts d'entretien, en mobilisant

les compétences internes. À l'issue de l'expérimentation, le Département espère, ainsi, savoir facilement diagnostiquer en interne les zones impactées, les hiérarchiser avant de les réparer et à terme être en capacité de traiter préventivement l'ensemble du territoire. »



**Sébastien Vincini**  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL  
DE LA HAUTE-GARONNE

## Terrassement de l'éperon rocheux – Pointe du Hournech

LE CEREMA AGIT

Le projet de déviation de Saint-Béat en Haute-Garonne nécessite le terrassement du massif en éperon dit du Hournech, sur une hauteur de 75 mètres. Le maître d'ouvrage a fait appel au Cerema dans le cadre de la constitution d'un groupe d'experts pour établir un nouveau modèle géologique, lequel a abouti à un redimensionnement du terrassement, les modèles initialement élaborés ayant été remis en question. Pendant le chantier, un éboulement s'est produit, entraînant l'arrêt temporaire des travaux. Le groupe d'experts s'est penché sur cet incident pour déterminer s'il était imprévisible ou s'il aurait pu être anticipé avec une analyse plus poussée. Leur expertise vise à aider le maître d'ouvrage à gérer la suite du projet, notamment pour stabiliser le glissement de terrain de mars 2025 et sécuriser les talus entre la route et la Garonne.

– *Chef de projet*: Philippe Laheurte



L'ÉTAT MOBILISÉ

« En tant que maître d'ouvrage de la déviation de Saint-Béat, la DREAL Occitanie a été confrontée en cours de chantier à des difficultés géotechniques majeures. Dans ce contexte, nous avons fait appel à un groupe d'experts, parmi lesquels le Cerema, qui accompagne régulièrement les projets routiers de l'État sur les questions techniques complexes.

Les conclusions de cette expertise ont permis de réviser le modèle géologique initialement retenu et de proposer une nouvelle approche de stabilisation, qui a ensuite été étudiée par le maître d'œuvre et l'entreprise chargée des travaux. Cette assistance prend toute

sa place pendant la poursuite de ce chantier très complexe, dans l'accompagnement du maître d'ouvrage, lors de son dialogue avec maître d'œuvre et entreprise. Pour la DREAL, le recours à cette expertise est un outil essentiel pour piloter au mieux un projet aussi sensible. »



**Laurence Pujo**  
DIRECTRICE DE LA DREAL  
OCCITANIE

# Connaître et diagnostiquer son patrimoine d'ouvrages d'art – Ponts & murs de soutènement

LE CEREMA AGIT

Depuis 2021, le Cerema pilote le Programme National Ponts (PNP) qui a permis de recenser et d'assurer une évaluation rapide d'environ 10 400 ponts et 11 500 murs présents sur près de 3 200 communes d'Occitanie. Un « carnet de santé » qui comprend les informations essentielles à la bonne gestion de chaque ouvrage a été produit et adressé à son gestionnaire. Dans la région, 1 320 ouvrages ont été identifiés comme présentant un risque structurel majeur nécessitant une intervention à court terme.

Le Cerema réalise également des inspections, diagnostics post-crue, et propose un service d'aide en ligne aux collectivités au travers de la plateforme SOS Ponts. Enfin, le Cerema gère le fonds PNP travaux destiné à financer des travaux et études des ouvrages fortement dégradés.

– *Chef de projet*: Cyril Guignard



LES ÉLUS ENGAGÉS

« Le Programme National Ponts nous a apporté une vision claire et structurée de l'état de nos ouvrages. Le Cerema a été d'une grande aide: leurs équipes ont su allier expertise technique et pédagogie pour nous guider dans l'analyse et la priorisation des interventions. Ce travail nous permet aujourd'hui de mieux anticiper l'entretien de nos ponts et de renforcer la sécurité de nos infrastructures, avec un véritable outil d'aide à la décision. »



**Stéphane Tuyères**  
MAIRE DE VERDUN-SUR-GARONNE

# Service gratuit: SOS PONTS

LE CEREMA AGIT

Lancé en 2023 à l'échelle nationale par le Cerema, le dispositif SOS Ponts s'inscrit dans la continuité du Programme National Pont (PNP). Ce service numérique gratuit guide les communes dans l'entretien et la rénovation de leurs ouvrages d'art, en leur apportant des réponses personnalisées et des recommandations concrètes adaptées à chaque ouvrage.

Cet outil complète les offres de services déjà proposées par les Départements sur le territoire. Des experts mobilisés orientent les collectivités à chaque étape clé de leur projet notamment dans le cadre du PNP Travaux. Ils identifient les prestataires adaptés et les informent sur les aides financières disponibles permettant la réalisation de leurs travaux.

Après trois ans de fonctionnement, ce sont déjà 120 sollicitations de collectivités qui ont été traitées en Occitanie, faisant d'elle la région qui enregistre le plus grand nombre de dossiers soumis à l'échelle nationale. Ce dispositif répond à un double enjeu: garantir la sécurité des usagers et assurer la continuité de la desserte locale.

– *Chef de projet*: Cyril Guignard

## SOS PONTS

## VOUS ÊTES GESTIONNAIRE DE PONTS COMMUNAUX?

un service numérique gratuit pour vous guider dans l'entretien et la rénovation de vos ponts communaux



Une réponse et des ressources ciblées  
sans avoir besoin de consulter plusieurs sites



Des informations concrètes  
pour passer à l'action

LES ÉLUS ENGAGÉS

« Le dispositif SOS Ponts nous a beaucoup aidés pour diagnostiquer l'état de nos ouvrages et définir les travaux à engager. En tant que nouvelle équipe municipale, nous avons besoin d'y voir plus clair sur notre patrimoine. Nous avons pu établir un programme de remise en état et réaliser des travaux importants sur un pont stratégique économiquement. L'accompagnement du Cerema nous a aidés à trouver les bons interlocuteurs, à monter les dossiers

et à obtenir des financements. Pour une petite commune comme la nôtre, cet accompagnement est particulièrement précieux. »



**François Renault**  
ADJOINT AU MAIRE  
DE SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL  
EN CHARGE DE LA VOIRIE

# Schéma d'aménagement des plages – Commune de Vendres

LE CEREMA AGIT

Classée espace remarquable pour son littoral naturel préservé, la commune de Vendres a bénéficié d'un appui amont du Cerema dans l'élaboration d'un schéma d'aménagement des plages. Cette démarche permet de concilier les usages et la préservation des milieux naturels et des paysages; elle reste exceptionnelle, complexe à aborder et à mettre en œuvre. Face à cette complexité et aux enjeux du dossier, le Cerema, l'EID-Méditerranée et le CAUE34 se sont associés pour mobiliser leur expertise sur la dynamique du système dunaire, la protection des espèces, les risques côtiers et l'intégration paysagère des aménagements, ainsi que pour poser le cadre contextuel et juridique de l'élaboration d'un tel schéma. Le Cerema joue donc un rôle clef pour sécuriser la démarche et poser les bases d'un aménagement conciliant préservation des milieux naturels et activités touristiques raisonnées.

– *Cheffe de projet:* Brunos Andres



LES ÉLUS ENGAGÉS

« Depuis près de 40 ans, la commune de Vendres s'est efforcée de préserver son littoral et de maintenir un équilibre raisonnable entre les activités humaines et l'environnement. Avec le classement de ses plages en Espaces Naturels et remarquables, la municipalité a dû s'engager dans l'élaboration d'un Schéma d'Aménagement de Plage.

À l'origine, l'objectif était de préserver la présence des établissements de plage historiques, installés avant la loi Littoral de 1986. Grâce à l'accompagnement du Cerema, de l'EID et du CAUE, cette démarche a pris une ampleur nouvelle, en intégrant une réflexion globale sur l'aménagement de nos 3,2 km de littoral en tenant compte des défis de la transition écologique. Ce projet

structurant contribuera à préparer l'avenir de notre territoire et à préserver la qualité de notre cadre de vie. Nous remercions le Cerema, ainsi que l'ensemble des partenaires et financeurs qui nous accompagnent dans cette tâche complexe. Hérault Ingénierie, notre AMO, prend désormais le relais dans de bonnes conditions pour nous aider à concrétiser cette démarche majeure pour l'avenir de notre commune. »



**Richard Vassakos**  
MAIRE DE VENDRES

# Pôle d'échange multimodal de Gignac

LE CEREMA AGIT

La communauté de communes de la Vallée de l'Hérault a confié au Cerema une mission d'appui à la mise en service, à l'exploitation et à l'évaluation du pôle d'échange multimodal (PEM) de Gignac, opérationnel en 2024. Ce site organise l'offre de transports collectifs et favorise les modes de déplacements alternatifs. Ce PEM s'inscrit également dans la dynamique de mobilité régionale en tant que composante du Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Montpellier.

L'appui du Cerema porte sur plusieurs volets complémentaires : rédaction du règlement de gestion du PEM et réflexions sur son accès, analyse du stationnement autour du site, évaluation du service de transport à la demande et enfin expertise du fonctionnement opérationnel du PEM après finalisation des aménagements. Avec l'ouverture de la Maison du tourisme et des mobilités en mai 2026, ce PEM confirme son rôle structurant pour les déplacements quotidiens et constitue désormais une référence en matière de services de mobilité en zone peu dense.

– *Chef de projet:* Benjamin Saubion



LES ÉLUS ENGAGÉS

« Le pôle d'échange multimodal (PEM) de Gignac répond à un enjeu majeur de mobilités quotidiennes dans notre territoire marqué par la diversité des besoins. Bien plus qu'une gare routière, il constitue un lieu de rabattement et de services plus larges facilitant les alternatives à la voiture.

La communauté de communes de la Vallée de l'Hérault a sollicité le Cerema, reconnu pour sa proximité, son expertise technique, ses conseils méthodologiques et sa capacité d'accompagnement dans la durée. Son intervention a permis de partager des préconisations et de capitaliser autour d'expériences utiles à la collectivité. Ce travail va surtout apporter une aide concrète à la décision des élus.

Le PEM entre désormais dans une nouvelle phase avec l'ouverture de la Maison du tourisme et des mobilités en mai 2026. Les perspectives autour de cet équipement portent essentiellement sur l'animation du lieu, le développement de nouveaux services comme la location de vélos, ainsi que l'arrivée du car à haut niveau de service entre Montpellier et Gignac et le projet de création d'une aire de covoiturage pour anticiper la saturation du parking du PEM. »



**David Cablat**  
3<sup>e</sup> VICE-PRÉSIDENT AUX MOBILITÉS  
ET À LA CULTURE DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
VALLÉE DE L'HÉRAULT

# Inventaire dynamique des zones d'activités économiques du Grand Cahors

LE CEREMA AGIT

Le Grand Cahors a mené, avec l'appui du Cerema, un travail approfondi sur ses zones d'activités économiques (ZAE), en réponse aux obligations des lois « Climat et Résilience » et « Industrie Verte ». Un inventaire exhaustif a été réalisé pour mieux connaître l'occupation actuelle des ZAE, identifier les disponibilités foncières et mieux valoriser les espaces déjà urbanisés. Ce travail s'appuie sur un nouveau module développé par le Cerema dans UrbanSIMUL, permettant de cartographier, suivre et actualiser dynamiquement les données. Les agents de la collectivité ont été formés pour s'approprier pleinement l'outil et faire vivre cet état des lieux au fil du temps.

– *Chef de projet*: Frédéric Pardo



Ville de Cahors/Grand Cahors, © P. Lasvenes et C. Olivier

LES ÉLUS ENGAGÉS

« Dans une démarche de préservation de la ressource foncière, nous avons besoin d'avoir une vision claire et précise de l'état réel de nos zones d'activités économiques. Grâce à l'accompagnement du Cerema, nous disposons désormais d'un inventaire précis et d'un outil simple pour suivre leur évolution. Cela nous permet d'anticiper, de mieux dialoguer avec les entreprises et de construire une stratégie de développement plus efficace, sans étendre inutilement nos emprises sur des espaces naturels ou agricoles. C'est une démarche

utile, concrète et directement opérationnelle pour nos équipes. Elle nous aide à concilier développement économique et sobriété foncière, dans une logique efficiente d'aménagement durable de notre territoire. »



**Jean-Luc Marx**  
3<sup>e</sup> VICE-PRÉSIDENT  
DU GRAND CAHORS, CHARGÉ  
DU DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE, DU TOURISME,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DES GRANDS PROJETS ET DES  
POLITIQUES CONTRACTUELLES

# Urbanvitaliz



UrbanVitaliz

LE CEREMA AGIT

Urbanvitaliz est un service public, numérique et gratuit porté par le Cerema, en soutien aux collectivités dans leur démarche de requalification des friches urbaines. Qu'il s'agisse de bâtiments ou de terrains abandonnés, ces espaces représentent des défis complexes, mais autant d'opportunités pour répondre aux enjeux de sobriété foncière et d'adaptation aux conséquences du changement climatique.

Ce dispositif offre un appui personnalisé aux collectivités. Il mobilise des conseillers spécialisés (urbanistes de l'équipe Urbanvitaliz, experts locaux des DDT/DDTM ou des EPF...) chargés d'analyser les situations, de formuler des recommandations adaptées à leurs territoires et de les mettre en relation directe avec les experts du secteur. La plateforme met également à disposition de nombreuses ressources et retours d'expériences inspirants.

En s'appuyant sur l'expertise du Cerema en matière d'analyse foncière et d'aménagement du territoire, UrbanVitaliz constitue un levier d'action concret pour répondre aux exigences de la loi Climat et Résilience et aux politiques publiques d'adaptation au changement climatique.



Ancien café du centre du village d'Aumont-Aubrac (commune de Peyre en Aubrac) qui sera reconverti en office du tourisme. Études préliminaires menées à l'aide d'UrbanVitaliz.



Ancienne école privée de Fau de Peyre (commune de Peyre en Aubrac) qui sera reconvertie en logements. Études préliminaires menées à l'aide d'UrbanVitaliz.

LES ÉLUS ENGAGÉS

« Porté par une volonté de dynamiser son territoire, la commune de Peyre-en-Aubrac a lancé deux projets de réhabilitation de friches : la reconversion d'une école en complexe résidentiel et associatif, et celle d'un café en office de tourisme. Confrontée à la complexité réglementaire et financière de ces dossiers, la municipalité a mobilisé le service UrbanVitaliz, ce qui a permis d'identifier les bons interlocuteurs, de répondre aux questions juridiques, notamment sur le partage de compétence avec l'intercommunalité. »



**Alain Astruc**  
MAIRE DE PEYRE-EN-AUBRAC

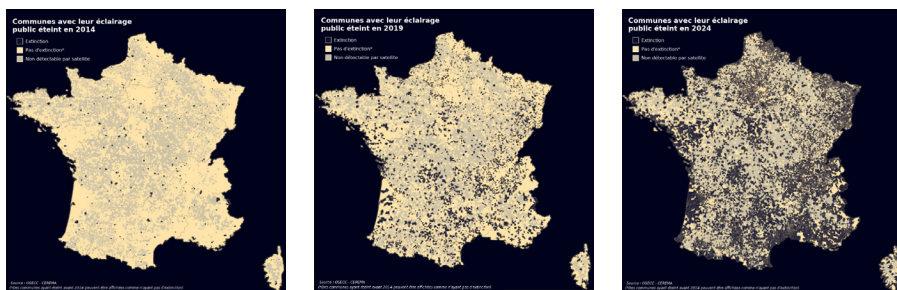
POUR EN SAVOIR PLUS



# Accompagnement territorial à l'aide de l'image satellitaire

Le pôle national satellite du Cerema, situé à Toulouse exploite l'imagerie satellitaire pour appuyer les politiques publiques à toutes échelles. Cette approche, mobilisant également des outils IA, permet d'observer des phénomènes souvent invisibles depuis le sol, trouvant une traduction concrète notamment dans les domaines de l'éclairage nocturne, de la végétation, des zones humides et de la lutte contre les îlots de chaleur urbains mais aussi des risques naturels et littoraux.

→ **Éclairage nocturne**: le Cerema analyse l'impact de l'éclairage nocturne sur la biodiversité et les milieux naturels à partir de données satellitaires de radiance nocturne. Ces données permettent de cibler les endroits où la réduction de l'éclairage serait la plus pertinente. Une carte interactive nationale, permet de suivre l'évolution des politiques communales d'éclairage public. Actualisée chaque année, elle accompagne la prise de décision des élus locaux.



POUR EN SAVOIR PLUS

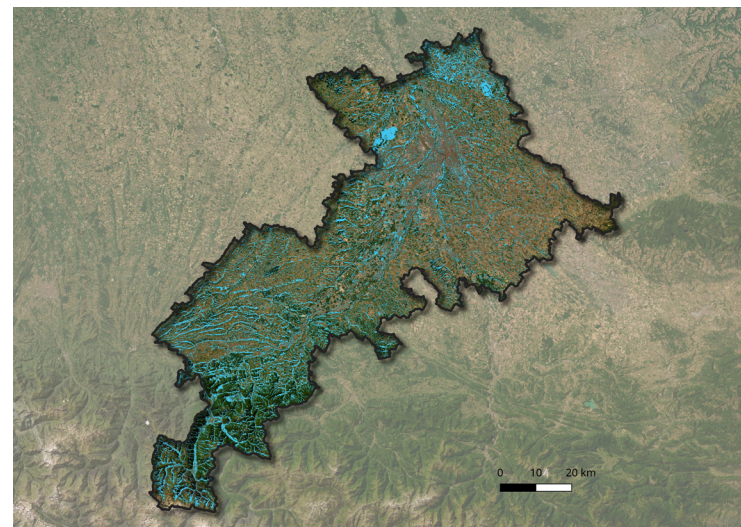


→ **Végétation urbaine**: le Cerema pilote le projet Green Urban Sat, une plateforme d'aide à la décision destinée aux collectivités. Cette plateforme propose une cartographie détaillée de la végétation en milieu urbain pouvant contribuer à l'évaluation de certains services écosystémiques fournis par cette végétation (ombrage, régulation thermique, habitats naturels, etc.).

POUR EN SAVOIR PLUS



→ **Zones humides et lagunes littorales**: Grâce à l'expérience acquise avec les projets EO4Wetlands et REAUZOH le Cerema assure également en Occitanie un suivi des zones humides et étangs littoraux méditerranéens à partir de données satellitaires et d'analyses géospatiales. Cette approche permet de suivre l'évolution des habitats et des surfaces en eau, d'identifier les pressions et de caractériser les continuités écologiques. Les résultats appuient les collectivités et gestionnaires à prioriser les actions de préservation, d'adaptation climatique et de gestion durable de ces milieux sensibles.



→ **Lutte contre les îlots de chaleur urbains**: le Cerema met à disposition gratuitement l'outil « Zones Climatiques Locales » (LCZ), qui donne accès à des données et des cartes indiquant le degré d'exposition des quartiers au phénomène d'îlot de chaleur pour 12 000 communes françaises. Cet outil couvre les 88 aires urbaines françaises les plus densément peuplées, représentant 44 millions d'habitants, ainsi que les DROM. Il sera étendu d'ici juin 2027 à l'ensemble des EPCI comprenant une commune de plus de 20 000 habitants.

En Occitanie, les agglomérations de Toulouse, Montpellier, Perpignan, Albi, Béziers, Nîmes, Montauban, Narbonne et Tarbes sont incluses dans ce dispositif. D'ici juin 2027, viendront s'y ajouter les agglomérations d'Alès, de Sète, de Carcassonne, d'Hérault Méditerranée, de Castres - Mazamet, de Rodez, d'Auch ainsi que de Millau. Il permet aux acteurs territoriaux d'accéder à un premier niveau d'analyse, facilitant ainsi la priorisation des zones à traiter et l'orientation des actions à approfondir pour lutter contre la surchauffe urbaine. Cela représente un gain de temps et de ressources non négligeable pour les collectivités.

En exploitant ces données spatiales, le Cerema outille concrètement les collectivités pour identifier les enjeux d'adaptation face à la chaleur en ville, un enjeu majeur de santé publique.

POUR EN SAVOIR PLUS



## Villages d'avenir

LE CEREMA AGIT

“Villages d'avenir” est un programme piloté par l'ANCT visant à soutenir les communes rurales de moins de 3 500 habitants, en leur apportant un appui en ingénierie pour concrétiser leurs projets. En Occitanie, le Cerema contribue à ce programme au travers de 4 directeurs de projet dédiés et implantés dans les territoires. Ils apportent localement une expertise pour accompagner les 350 communes participant au programme, de la définition des projets à leur mise en œuvre opérationnelle (cahiers des charges, financements, faisabilité).

– **Chefs de projet:** Marc Lutz, Jaime De Almeida, Mathieu Rouy, Roger Grave



LES ÉLUS ENGAGÉS

« La commune d'Argences-en-Aubrac possède deux plans d'eau nécessitant d'importants travaux de sécurité hydraulique. L'avenir de ces ouvrages est un enjeu complexe pour nous, qui exige une vision élargie intégrant préservation du patrimoine et de la biodiversité, attractivité du territoire et services à la population. »

Cet appui est précieux pour aboutir à des solutions concrètes et pragmatiques que nous mettrons en œuvre dans le cadre du mandat qui débute. C'est pourquoi le conseil municipal a souhaité adhérer au Cerema, afin de bénéficier durablement de son expertise territoriale. »



**Jean Valadier**  
MAIRE D'ARGENCES-EN-AUBRAC

Notre référent Villages d'Avenir du Cerema nous a apporté un soutien important sur la conduite de projet: sélection de maîtrises d'œuvre spécialisées, suivi des études, coordination réglementaire et recherche de financements.

## Mission « Adaptation au changement climatique »

Lancée début 2025 en Occitanie dans le cadre de la mesure 25 du PNACC 3, la Mission Adaptation au changement climatique est un dispositif partenarial conçu pour accélérer l'adaptation des territoires au changement climatique.

Elle s'appuie sur une plateforme numérique nationale (mission-adaptation.fr) qui offre aux collectivités et aux services de l'État un point d'entrée unique pour poser leurs questions et formuler leurs besoins.

Un binôme régional Cerema/ADEME analyse chaque demande et oriente gratuitement les porteurs de projets vers l'opérateur public le plus pertinent: Ministères concernés, Cerema, ADEME, ANCT, Météo-France, Agences de l'eau, Office Français de la Biodiversité (et Agences régionales de la biodiversité), Agences Régionales de Santé, ANAP, Banque des Territoires, etc. L'objectif est de proposer une réponse adaptée à chaque étape des démarches: diagnostic de vulnérabilité, planification, élaboration de stratégies, mise en œuvre d'actions, recherche de financements.

La Mission propose également un suivi dans le temps des stratégies et actions engagées, afin de renforcer la cohérence, d'éviter les redondances et d'améliorer l'efficacité globale des démarches d'adaptation à l'échelle des territoires.

La Mission s'adresse à toutes les collectivités, quelles que soient leur taille, leurs compétences ou l'état d'avancement de leurs projets. À travers ce dispositif, le Cerema confirme son rôle de partenaire de proximité, expert et facilitateur, aux côtés de l'État et des opérateurs publics, pour accompagner la transition des territoires face aux défis climatiques.

LE CEREMA AGIT

POUR EN SAVOIR PLUS



## Journées techniques & Webinaires

→ **Les Conférences Techniques Territoriales (CTT)** : Ouvertes aux élus et techniciens des collectivités territoriales, aux services de l'État et aux bureaux d'études, les CTT proposent de travailler pendant une journée sur un thème technique. Parfois coanimées avec nos partenaires (ATD, FRTP, ARS, Ademe...), ces journées sont l'occasion pour les participants de croiser des expériences concrètes et variées et de faire le point sur les évolutions techniques et réglementaires récentes. Sur la dernière année, quatre journées techniques ont été organisées : « Adapter nos infrastructures aux enjeux de demain », « Stratégies foncières », « Mobilité solidaire et juste, autopartage en zone peu dense », « Logistique urbaine ».

→ **Les webinaires adhérents** : Réservés aux adhérents, nos webinaires sont un moyen de partager sur 1 heure une information technique focalisée sur des sujets d'actualité, comme le confort d'été, l'amélioration du stationnement en centre-bourg, l'entretien routier et les enduits superficiels d'usure, le traitement de l'habitat dégradé en centre-bourg, la mobilité sur les pôles d'échange multimodaux. Ils favorisent les échanges entre pairs et traduisent le développement d'une relation de proximité du Cerema avec ses adhérents. Sur la dernière année, 7 webinaires ont été animés par le Cerema.



## Clubs métiers

En complément des journées techniques, le Cerema propose de se réunir deux à trois fois par an dans un format de « club métier », contribuant au partage et à la diffusion de bonnes pratiques. Ils sont généralement coanimés avec des collectivités territoriales.

La Direction territoriale Occitanie propose actuellement trois clubs :

→ **Aménagements Cyclables en Occitanie** : Ce réseau technique réunit les collectivités autour des enjeux de conception, de réglementation et de mise en œuvre des infrastructures cyclables. Il favorise le partage de pratiques, le retour d'expérience et la coordination des projets en milieu urbain, interurbain et rural. Ce club constitue un levier pour renforcer les mobilités actives et soutenir la dynamique vélo à l'échelle régionale.



Visite technique des aménagements cyclables réalisés par la communauté d'agglomération de l'Albigeois, à l'occasion du Club Aménagements Cyclables en Occitanie, le 24 mars 2026 à Albi.

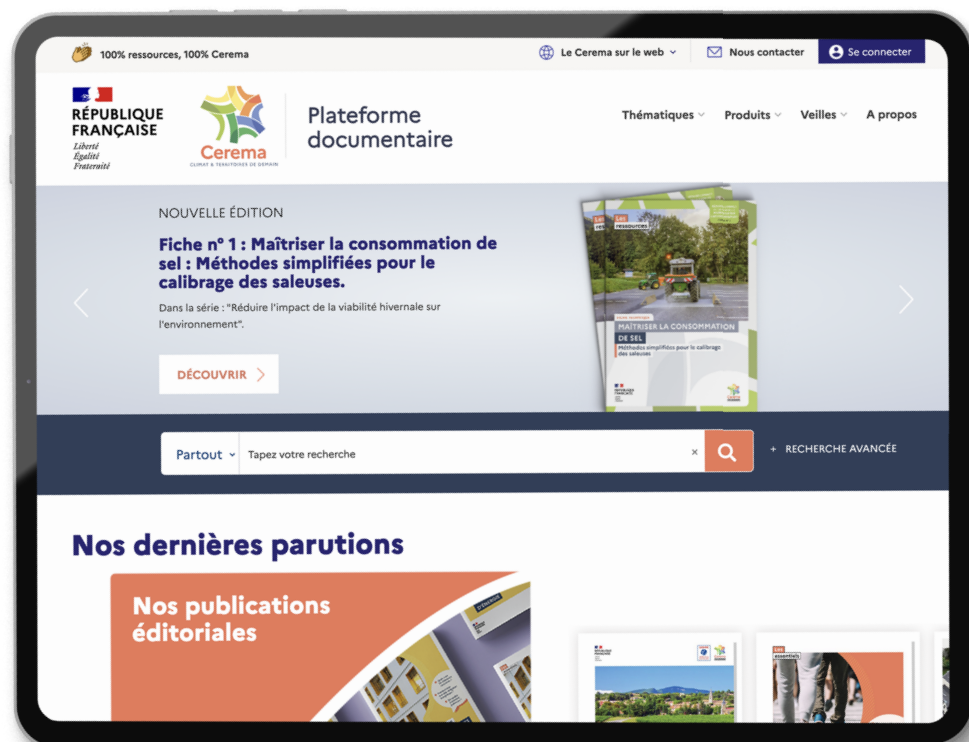
→ **Routes Grandeur Nature** : Il réunit des gestionnaires et acteurs techniques de la biodiversité afin de partager des retours d'expérience et de bonnes pratiques autour de la prise en compte de la biodiversité dans les infrastructures routières. Les discussions portent notamment sur la réduction des collisions avec la faune sauvage et l'intégration écologique dans les projets routiers. Ce club vise à encourager des approches durables conciliant mobilité et préservation des écosystèmes.

→ **Sécurité et Exploitation de la route** : Le club SER réunit les acteurs publics d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine impliqués dans la sécurité des déplacements et la gestion des réseaux routiers. Il aborde des sujets variés tels que le partage de la voirie, les dispositifs de retenue et de signalisation, l'intégration des modes actifs, l'adaptation au changement climatique, l'entretien préventif ou encore l'information des usagers. Il permet aux collectivités, services de l'État et experts de partager leurs pratiques, d'identifier ensemble les freins techniques ou réglementaires, et de construire des réponses communes aux enjeux de sécurité et d'exploitation.

La direction Occitanie prévoit de lancer prochainement un nouveau club consacré à la **Gestion et à l'entretien durable de la route**, dédié au partage de bonnes pratiques et aux retours d'expérience sur ces thématiques.

# CeremaDoc, la plateforme documentaire du Cerema

Téléchargez gratuitement toutes les ressources produites par le Cerema : publications éditoriales, études, rapports, avis techniques, publications scientifiques...



doc.cerema.fr



## LES COLLECTIONS

DU CEREMA

Pour répondre aux besoins d'un public varié, le Cerema propose différentes collections aux lignes éditoriales adaptées.

### POUR LES ÉLUS & DÉCIDEURS



#### Les essentiels

Fascicule pédagogique de 12 pages, pour disposer d'un contenu synthétique



#### Les actes

Publication concluant les grands événements du Cerema, pour favoriser des perspectives nouvelles et l'interdisciplinarité

### POUR UN PUBLIC LARGE DE TECHNICIENS



#### Les cahiers

Document illustré et didactique

### POUR LES TECHNICIENS & PROFESSIONNELS



#### Les ressources

Série de fiches, informations et recommandations pour passer à l'action

### POUR LES EXPERTS & SPÉCIALISTES



#### Les références

Guide de référence, connaissances approfondies



#### Les dossiers

Dossier thématique avec une approche prospective

Expertises.Territoires est une plateforme collaborative développée par le Cerema sous marque blanche pour accompagner les acteurs publics dans la mise en œuvre de leurs projets territoriaux. Destinée aux collectivités, services de l'État, établissements publics et partenaires locaux, elle constitue un espace de coopération et de mise en réseau, facilitant l'échange d'expériences, le partage de ressources et l'entraide technique.

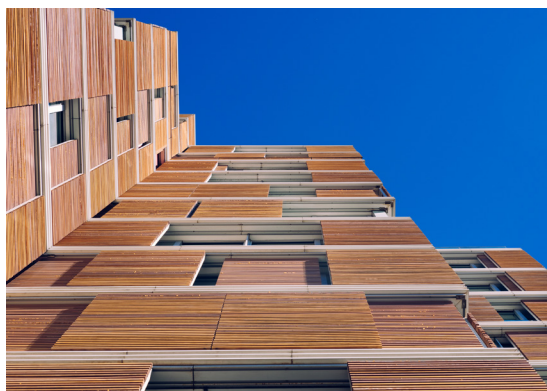
En mettant en relation élus, techniciens, experts et porteurs de projets, Expertises.Territoires favorise la montée en compétence collective, la diffusion de bonnes pratiques et l'émergence de solutions concrètes dans nos domaines phares : mobilité, transition écologique, aménagement, gestion des risques, etc.

Sa vocation est d'animer une dynamique collaborative au service de l'intérêt général, en valorisant les retours d'expérience de terrain et les expertises croisées. Elle permet également d'accéder à des contenus de qualité (webinaires, guides), tout en facilitant les synergies entre territoires.

Expertises.Territoires est un moyen d'intégrer une communauté engagée pour des territoires plus durables, résilients et solidaires.

Exemples de communautés Expertises.Territoires :

- **Communauté Appli Sat** : elle valorise l'usage des données satellitaires pour accompagner les territoires dans la gestion de l'environnement, l'aménagement et les risques.
- **Communauté Vélo** : elle offre un espace collaboratif à l'échelle nationale, dédié aux politiques cyclables. Elle complète les actions du Club des Aménagements Cyclables d'Occitanie en renforçant les synergies régionales.
- **Communauté Bâtiment** : elle regroupe les acteurs engagés dans la performance énergétique et la résilience des bâtiments publics.



POUR EN SAVOIR PLUS



Côte rocheuse de Banyuls-sur-Mer sur la Côte Vermelle

La direction territoriale Occitanie constitue l'une des **10 directions locales** et **27 implantations du Cerema**. Le Cerema, référent public en aménagement, accompagne l'État, les collectivités et les entreprises pour adapter les territoires au changement climatique. Il joue un rôle clé dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques nationales et de projets territoriaux adaptés au climat de demain dans 6 domaines d'activité : aménagement et stratégies territoriales, bâtiment, mobilités, infrastructures de transport, environnement et risques, mer et littoral.

Avec des équipes multidisciplinaires et des implantations sur les territoires de l'Hexagone et des Outre-mer, le Cerema dispose d'une approche globale pour conseiller, innover et fédérer.

Le Cerema est un établissement public relevant des ministères chargés de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique.

RETROUVEZ LE PROJET  
STRATÉGIQUE DU CEREMA



**Rédaction :**  
Cerema – Marie-Pierre Nérard, Sacha Assor,  
Clémence Rémy, Mélina Gaudry.

**Conception et mise en page :**  
Sabir

**Crédits images :**  
Première de couverture : intervention du Cerema  
suite à un éboulement sur la RN 20 à Merens-les-Vals  
(Ariège), janvier 2026.

Septembre 2026

# LE CEREMA, RÉFÉRENT PUBLIC EN AMÉNAGEMENT, POUR L'ADAPTATION DES TERRITOIRES AU DÉFI CLIMATIQUE

## TOUTES NOS ACTUALITÉS, SOLUTIONS, ACTIVITÉS ET SERVICES

[cerema.fr](http://cerema.fr)

## NOTRE OFFRE AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : REJOIGNEZ-NOUS !

[cerema.fr/collectivites-territoriales](http://cerema.fr/collectivites-territoriales)

## NOTRE PLATEFORME D'EXPERTISE COOPÉRATIVE

[expertises-territoires.fr](http://expertises-territoires.fr)

## NOS RESSOURCES DOCUMENTAIRES

[doc.cerema.fr](http://doc.cerema.fr)

## NOUS CONTACTER

[relation-clients-occitanie@cerema.fr](mailto:relation-clients-occitanie@cerema.fr)  
01 59 44 61 66

CEREMA – DIRECTION TERRITORIALE  
OCCITANIE

**Siège**  
1, avenue du Colonel Roche  
31400 Toulouse

**Agence de Montpellier**  
105, rue Guglielmo Marconi  
34000 Montpellier

**Siège de l'établissement**  
2, rue Antoine-Charial  
69003 Lyon  
France

[cerema.fr/contact](http://cerema.fr/contact)

  @Cerema